

COMMISSION DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Déplacement d'une délégation de la commission en Pologne, à l'occasion de l'exercice *Steadfast Jazz*

À l'invitation de l'état-major de l'armée de terre, une délégation de la commission de la Défense nationale et des forces armées s'est rendue en Pologne le jeudi 7 novembre, dans le cadre de l'exercice OTAN *Steadfast Jazz* 2013. La composition de la délégation était la suivante : Mme Patricia Adam, présidente de la commission, Mme Isabelle Bruneau, M. Alain Marty et M. Joaquim Pueyo.



Arrivée matinale en CASA à l'aéroport militaire de Swidwin.

Cet exercice a permis l'évaluation et la certification des moyens de commandement de la *Nato Response Force*, force de réaction rapide de l'OTAN. Plus important exercice de l'OTAN depuis 2006 avec plus de 6 000 hommes déployés, *Steadfast Jazz* s'est également distingué par le choix inédit depuis cette même date d'un scénario de défense collective. Parmi les 20 nations participantes, la France a fourni la contribution la plus importante, avec plus de 1 200 hommes. Cette participation a été d'ailleurs saluée par le Président de la République de Pologne, M. Bronisław Komorowski, dans son discours introductif prononcé en présence du Secrétaire général de l'OTAN et de nombreux responsables politiques, dont M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense.



Intervention du Président de la République de Pologne.

Après les présentations sur les objectifs de l'exercice par le général Jean-Paul Palomeros, commandant suprême allié pour la Transformation, et le général Hans Lothar Domröse, commandant le *Joint Force Command* de Brunssum, une démonstration dynamique de grande envergure a eu lieu sur le terrain de manœuvre de Drawsko Pomorskie.



M. Joaquim Pueyo, Mme Isabelle Bruneau et la présidente Patricia Adam assistent à la présentation dynamique.

Pour la France, cet exercice avait pour objet majeur la fin de phase de certification de l'état-major qui prendra l'alerte de la NRF en 2014. Cet état-major stratégique a confié le commandement du volet terrestre au Corps de réaction rapide France (CRR-FR) basé à Lille et commandé par le général Éric Margail.

Cette capacité à encadrer une opération multinationale est rare en Europe, et le projet de loi de programmation militaire en souligne l'importance en prévoyant le maintien pour la France de la capacité de mise sur pied des commandements de composante terrestre, maritime et aérienne du niveau d'un corps d'armée ou équivalent.

À la jonction de la France et de l'OTAN, le CRR-FR joue en quelque sorte le rôle d'« école de l'OTAN » pour les forces françaises et d'ambassadeur des savoirfaire français auprès de nos alliés. La visite du *Joint Operation Center* du CRR-FR a permis de prendre la mesure du haut niveau d'expertise de nos militaires et de la qualité des systèmes de communication et d'information déployés. Le CRR-FR a d'ailleurs été certifié dans sa capacité à coordonner l'ensemble des acteurs opérationnels et à offrir au commandement tous les éléments nécessaires à la conduite d'une opération de grande ampleur, menée dans un cadre multinational.



Présentation du Joint Operation Center, en présence du général Bertrand Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de terre, et du général Bertrand Clément-Bollée, commandant des forces terrestres.